



### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du certificat de spécialisation option Jardinier de Golf et entretien des sols sportifs n'intervient que très rarement dans le cadre de travaux de création et l'aménagement de terrain, il participe à la mise en œuvre des différentes opérations nécessaires à la réalisation d'un gazon sportif sous l'autorité de l'intendant ou de son responsable, il met en œuvre les techniques de plantation de végétaux d'ornement, il effectue différentes activités liées à l'entretien du terrain et des équipements et installations connexes : tonte, arrosage, traitements et entretien du gazon, des végétaux d'ornement et obstacles, entretien des végétaux et des obstacles de jeux dans le cadre des golfs et réalise l'entretien de premier niveau du matériel après utilisation, il participe à l'entretien des infrastructures : voiries et abords, il entretient des équipements de jeu : ramasse-balle, lave-balle, distributeur de balles, il participe à la préparation du terrain pour les compétitions, il réalise des travaux préparatoires et il participe à la gestion des déchets végétaux enfin il organise son travail.

### PUBLIC CIBLÉ & PRÉREQUIS

En continu	Par apprentissage
Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAPA, CAP, BEP)	
Être titulaire d'un premier diplôme issu du Ministère de l'Agriculture	
	Avoir 16 ans
Demandeur d'emploi ou salariés	Jeunes sortants d'étude ou demandeur d'emploi
	Age plafond : 29 ans *

\* Dérogations possibles dans le cadre d'une RQTH ou d'activité sportive de haut niveau

### MODALITÉS D'ALTERNANCE ET DURÉE DE LA FORMATION

La formation suit un calendrier d'alternance fournit en début de formation, celle-ci débute en janvier

Les heures en centre représentent 560 heures (soit 16 semaines de 35 heures par an)

### ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les référents handicap sont à votre écoute pour adapter au mieux votre parcours de formation

### DÉLAI D'ACCÈS

- Entrées et sorties permanentes selon le positionnement
- Période d'essai de 45 jours de présence en entreprise
- La durée de la formation peut être adaptée selon le profil de l'apprenant

### CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE SÉLECTION

- Avoir complété le dossier d'inscription
- Avoir signé un contrat d'apprentissage
- Entretien de positionnement et de motivation  
Selon capacité d'accueil du CFA

### COÛTS & FINANCEMENT

- Restauration et hébergement possible sur le site (selon les tarifs en vigueur et capacités)
- Formation garantie par un contrat de travail financée par les OPCO, le CNFPT ou les collectivités ouvrant droit à une protection sociale

### RÉMUNÉRATION

La rémunération perçue par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC selon l'année d'exécution du contrat, son âge  
Pour plus d'information consultez [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

### CONTACT ET INSCRIPTION :

M. BOUILLO Olivier : 06.19.24.62.09

#### VENDOME

3 rue de la vallée du Loir  
41100 AREINES  
[cfdpa.vendome@educagri.fr](mailto:cfdpa.vendome@educagri.fr)  
Tel : 02.54.77.69.37

#### BLOIS

5-7 rue des Grands champs  
41000 BLOIS  
[cfa.loir-et-cher@educagri.fr](mailto:cfa.loir-et-cher@educagri.fr)  
Tel : 06.34.67.63.10

#### MONTOIRE

6 rue de l'Agriculture  
41800 MONTOIRE SUR LE LOIR  
[cfa.loir-et-cher@educagri.fr](mailto:cfa.loir-et-cher@educagri.fr)  
Tel : 06.34.67.63.10

## CONTENUS DE LA FORMATION

MODULES DE LA FORMATION	COMPÉTENCES VISÉES
<b>UCP1 : Mettre en place l'engazonnement et les éléments paysagers d'un parcours de golf et d'un terrain de sport dans le respect des règles de sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les travaux préalables à l'engazonnement des golfs et des gazons sportifs</li> <li>- Mettre en place les sols sportifs engazonnés</li> <li>- Contribuer à l'aménagement paysager des terrains sportifs</li> </ul>
<b>UCP2 : Assurer l'entretien du gazon et des éléments paysagers des terrains de sport dans le respect des règles de sécurité et des règles du jeu de golf</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tondre les gazons</li> <li>- Rénover les parties engazonnées</li> <li>- Entretien la voirie et les obstacles</li> <li>- Apporter les soins aux végétaux</li> </ul>
<b>UCP3 : Assurer la maintenance des installations, des équipements et des matériels dans le respect des règles de sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien les installations</li> <li>- Réaliser la maintenance des matériels</li> </ul>
<b>UCP4 : Organiser son activité dans le respect de la réglementation en vigueur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer le chantier en tenant compte des directives de son responsable</li> <li>- Organiser son travail sur le chantier</li> </ul>

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel :
  - Échanges et analyses de pratiques
  - Mises en situation professionnelle
  - Pratiques sur plateaux techniques de l'établissement ou chez les entreprises partenaires
  - Visites d'entreprise
  - Interventions de professionnels
  - Chantiers école

Chaque apprenant bénéficie d'un accompagnement par un formateur référent

Individualisation du parcours de formation : élaboration d'un Plan Individuel de Formation

## POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- CS Intendant de golf, arrosage intégré, maintenance des terrains de sports et de loisirs, BP Aménagements Paysagers, Titre homologué intendant de parcours de golf
- Employé.e dans les golfs ou entreprises de paysages spécialisées en aménagement et entretien de terrain de sport

## DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Unités capitalisables (UC) au cours de l'année lors d'épreuves orales sous forme d'un entretien d'explicitation devant un jury de professionnels et de formateurs

Réalisation écrite de dossiers thématiques et soutenance orale devant un jury de professionnels

En cas d'échec d'une UC possibilité de la repasser pendant 5 ans. Possibilité de valider certains blocs de compétences.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Tenue de travail adaptée à la formation professionnelle

## MODALITÉS DE VALIDATION

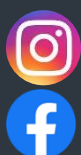
- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

## AIDES

- Carte étudiante des métiers
- Accompagnement à la recherche d'un maitre d'apprentissage
- Accompagnement à la signature du contrat d'apprentissage

## LES PLUS DE LA FORMATION

- + Formation gestes et postures
- + Formation SST
- + Chantiers-école
- + Sorties pédagogiques
- + Atelier d'agroéquipement
- + Plateaux techniques
- + Terrain de golf sur place



Retrouvez les indicateurs de résultats (réussite, satisfaction, rupture et insertion) sur notre site internet

